

Ma Ville à vélo

**CONFERENCE  
DESIR D'AGIR**  
COMMENT DECLANCHER LA TRANSITION ECOLOGIQUE

**GRAND ORAL  
MOBILITES ACTIVES**  
DES CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE

ENTRÉE LIBRE



19H00  
**SAMEDI 7  
FEVRIER 26**  
**THÉÂTRE DE L'ESNAM**  
16 Avenue Jean Jaurès  
**CHARLEVILLE-MEZIERES**



une soirée animée par **STEIN VAN OOSTEREN**  
diplomate philosophe, auteur d'ouvrages promouvant la  
pratique cyclable et l'action pour la transition écologique

et accueillie par le  Pôle international  
de la marionnette



*Synthèses des réponses*

**GRAND ORAL  
MOBILITES ACTIVES**  
DES CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE  
**CHARLEVILLE-MEZIERES**



**#4**





**“Je n’ai pas la possibilité de stationner mon vélo à l’intérieur mon immeuble. Que pouvez-vous faire ?”**



**@steinvanoosteren**



## ENSEMBLE : UNE AUTRE VILLE



Développer un stationnement vélo sécurisé de proximité, avec des box collectifs au plus près des logements.

Il nous faut travailler avec les bailleurs sociaux, les copropriétés et les syndicats pour intégrer des solutions de stationnement vélo dans les immeubles existants.

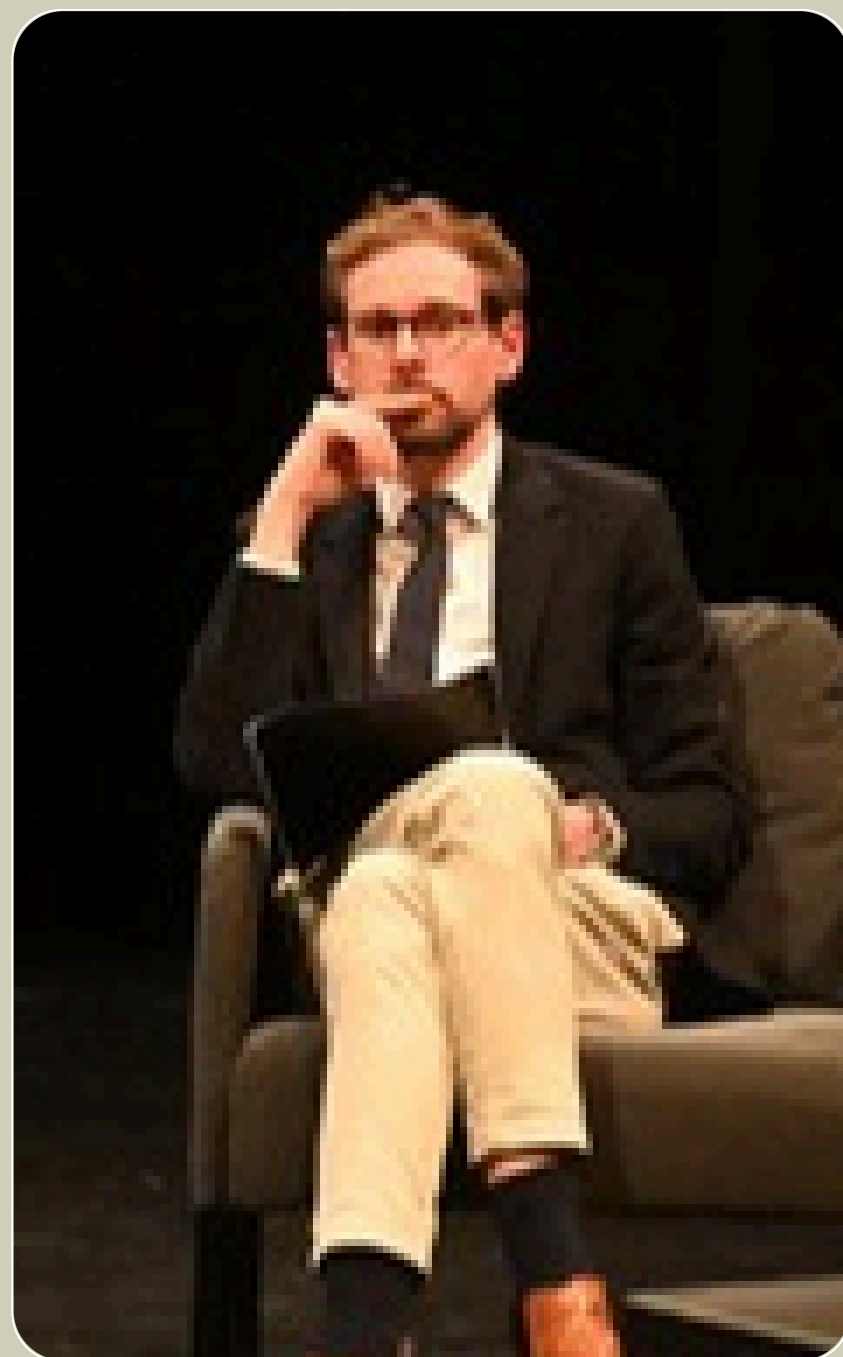
Nous intégrerons le vélo dans les règles d'urbanisme et les projets de rénovation.

On a une opportunité très concrète. Dès 2026, la réglementation va libérer des places de stationnement autour des passages piétons.

Ces emplacements devront garder une vue dégagée, mais ils peuvent être utilisés intelligemment pour installer du stationnement vélo sécurisé, sans gêner la visibilité.

On complètera aussi avec des solutions dans les parkings souterrains du centre-ville, et on déploiera ce service progressivement dans tous les quartiers.

On ne peut pas demander aux habitants de passer au vélo si on ne leur donne pas un endroit sûr pour le garer.





Il n'existe pas un cycliste type.

Il y a le cycliste sportif et la sortie du dimanche, l'utilisateur du quotidien, l'amoureux des chemins boueux et des forêts, les familles qui roulent sur la voie verte, uniquement quand il fait beau...

Mais au fond, la question du stationnement révèle surtout une chose : la peur du vol.

Et c'est là que commence notre ambition.

Si vous nous suivez depuis quelque temps, vous le savez : à Charleville-Mézières en ordre, nous avons la volonté claire de combattre les incivilités et tout ce qui pourrait la vie quotidienne de nos concitoyens.

Est-ce que la mairie peut installer un abri vélo sécurisé au pied de chaque immeuble ? Soyons honnêtes : nous en doutons. Au mieux, on peut imaginer des espaces sécurisés par quartier. Pourquoi pas. Mais leur intérêt restera limité, et surtout : cela ne peut pas relever d'une démarche individuelle. Un investissement public doit bénéficier à un nombre conséquent d'utilisateurs. On peut aussi augmenter le nombre de points d'accroche vélo en bas des immeubles.

Mais est-ce que cela suffira à supprimer le vol ou la dégradation ?

Là encore, nous en doutons. C'est pourquoi notre programme propose autre chose : un renforcement clair des moyens humains et techniques pour lutter contre la délinquance. Plus de policiers municipaux, plus de vidéoprotection, un éclairage intelligent, et tous les outils nécessaires pour éradiquer les incivilités, pas seulement contre les cyclistes, mais pour tout le monde.

Ce sera un travail de longue haleine.

Et chacun doit prendre sa part de responsabilité. Acheter un vélo volé, c'est encourager le trafic. Fermer les yeux sur le trafic, c'est participer au problème. Il n'y a pas de « petite » délinquance.

Le service Cyclam apporte une partie de la réponse : il maille le territoire, réduit fortement les problèmes de stationnement, limite le vol, et optimise l'usage du vélo. Nous pensons qu'il faut continuer à développer ce modèle.

Nous sommes lucides. Il reste beaucoup à faire pour construire une ville où le vélo trouve pleinement sa place. La municipalité doit être facilitatrice, et nous le serons, mais les contraintes budgétaires resteront longtemps le juge arbitre du réalisable.





Nous poursuivons l'ambition d'aider les cyclistes Carolomacériens à stationner leur vélos en sécurité avec une gamme complète de solutions :

Le stationnement de durée courte ou moyenne : nous sommes passés de 50 arceaux vélo en 2014 à 250 en 2020 et 400 aujourd'hui et nous poursuivons le déploiement ;

Le stationnement de longue durée : nous avons déjà aménagé des possibilités de stationnement dans les parkings en ouvrage (notamment à Gonzague) et sur la voie publique (haut du Cours Briand / place de la Préfecture) même si l'esthétique des boxs en question a pu être contestée.

Nous allons continuer à aménager des solutions de stationnement de longue durée. Notre objectif est que chaque parking municipal (gratuit ou payant) soit équipé d'un lieu de stationnement sécurisé pour vélos. Nous n'abandonnons pas non plus l'idée que les vélos doivent trouver une place dans chaque immeuble de la ville.



Raison pour laquelle nous déployons en ce moment des points d'apport volontaires pour le tri/verre/OM dans chaque immeuble.

Cela devra permettre de libérer des espaces dans les communs des immeubles pour y stationner les vélos et les trottinettes.

